

NOVEMBRE 1988

la Lettre du Maroc

BULLETIN DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES - COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE
FEDERATION D'EUROPE OCCIDENTALE

A l'occasion du 23ème anniversaire de l'enlèvement et l'assassinat de Mehdi BEN BARKA, la Fédération d'Europe Occidentale de l'USFP-CAN a tenu, comme chaque année, un meeting de solidarité le 28 octobre 1988 à Paris.

Ce meeting fut d'abord l'occasion de rappeler les développements de l'affaire BEN BARKA sur le plan de la justice, et de réaffirmer la volonté de notre parti de réclamer que la vérité, toute la vérité, soit faite sur cette affaire. Il fut également l'occasion pour plusieurs organisations démocratiques, politiques, syndicales et estudiantines, françaises et arabes, de rendre hommage à la mémoire de Mehdi BEN BARKA à travers les idéaux pour lesquels il n'avait cessé de lutter et d'exiger que toute la vérité soit faite sur son assassinat.

En effet, le 29 octobre 1965, le mouvement progressiste perdait l'un de ses représentants les plus prestigieux, Mehdi BEN BARKA, victime d'un enlèvement criminel en plein jour à Paris ; la révolution palestinienne et le mouvement progressiste au Maghreb perdaient un dirigeant des plus clairvoyants qui oeuvrait avec succès et dynamisme pour l'établissement et la consolidation de la nécessaire solidarité entre les peuples opprimés dans leur lutte contre l'impérialisme, le néo-colonialisme, le sionisme et l'apartheid.

Vingt-trois ans se sont écoulés, et le dossier de l'affaire BEN BARKA est toujours ouvert. Comme on le sait, le procès qui s'était ouvert à l'époque à Paris, s'était déroulé dans des circonstances entourées, c'est le moins qu'on puisse dire, de beaucoup de confusion. La partie civile avait d'ailleurs boycotté les dernières séances du procès, refusant ainsi de cautionner les nombreuses entorses portées aux principes de justice au nom de la "raison d'Etat".

Vingt-trois ans, la vérité est toujours occultée, et justice n'est pas faite à propos d'un crime odieux perpétré sur le sol de la patrie des droits de l'homme ! Plusieurs documents intéressants la justice dans cette affaire, détenus par l'Etat français et l'administration américaine, sont toujours au secret, en dépit des nombreuses démarches entreprises par la partie civile auprès des autorités des deux pays. Une dizaine d'individus liés de près à cette affaire, en tant que criminels ou en tant que témoins directs ont été tous suicidés et ont disparu sans laisser de trace...

Notre parti continue de réclamer avec force que toute la vérité soit faite sur cette affaire. Il en va du respect des principes sacrés de la justice et des droits de l'homme. Il en va de la dignité de la France bafouée dans sa souveraineté. Car pour nous, il ne fait pas l'ombre d'un doute que notre camarade Mehdi BEN BARKA a été enlevé à Paris et assassiné par les services marocains, sionistes et américains, couverts à tel ou tel échelon par les services français. Tous ont coordonné l'exécution d'un complot odieux visant à liquider un dirigeant révolutionnaire des plus menaçants pour leurs intérêts réactionnaires et impérialistes.

Aussi réclamons-nous que justice soit faite à la famille de Mehdi BEN BARKA, à notre parti dont il était le principal fondateur, à notre peuple et à l'ensemble des peuples opprimés et des forces éprises de justice et de liberté.

Nous célébrons le 23ème anniversaire de l'assassinat de Mehdi BEN BARKA dans le cadre de la solidarité avec la classe ouvrière et l'ensemble du peuple marocain. A cela, deux raisons :

* D'abord, l'assassinat de notre camarade BEN BARKA est un exemple des plus criants de la répression sauvage qui s'abat sur notre peuple et ses militants les plus dévoués. Omar Benjelloun, qui incarnait l'engagement total et organique de l'intellectuel révolutionnaire dans la cause de la classe ouvrière, a été également assassiné en plein jour à Casablanca en décembre 1975. Le procès de ses vrais assassins n'a pas eu lieu, et la vérité à ce propos est toujours occultée. Grina, symbole de l'engagement de la jeunesse dans le combat de libération est mort sous la torture à l'âge de dix-neuf ans. Omar Dahkoun, militant ouvrier d'avant-garde, et quinze de ses camarades ont été exécutés en 1974. Plusieurs autres militants de gauche dont Zeroual et Saïda Menebhi ont été également assassinés. Aujourd'hui, les prisons marocaines regorgent de détenus d'opinion, et le bafouement des droits de l'homme les plus élémentaires est une pratique quotidienne.

* Deuxièmement, le camarade BEN BARKA incarnait et incarne toujours pour nous l'engagement, le dévouement et la fidélité aux objectifs de libération, de démocratie et de socialisme. Notre parti, engagé depuis sa création dans la lutte pour ces objectifs-là, tient à réaffirmer, en hommage à la mémoire de Mehdi BEN BARKA, son attachement indéfectible à la ligne progressiste forgée et clarifiée par près de trente années de luttes jalonnées de lourds sacrifices.

Le meeting a enregistré la participation de beaucoup d'organisations et de personnalités, et a reçu plusieurs messages de soutien émanant du :

- Parti Communiste Français
- Collectif des partis et mouvements de libération arabes accrédités à Alger
- Fédération Internationale des Droits de l'Homme
- Comité Français d'Amitié et de Solidarité avec le Peuple Marocain
- Association Départementale des Elus Communistes et Républicains du Bas-Rhin
- Union Régionale CGT-Ile de France
- Union Départementale des Syndicats du Bas-Rhin CGT
- M. Francis Wurtz, député européen, Secrétaire Général du Comité de Défense des Libertés et des Droits de l'Homme en France et dans le monde
- Secrétaire Général du MRAP
- AEFTI
- Parti Toudeh d'Iran
- Association arabe des Droits de l'Homme
- Parti Baas Démocratique Socialiste Arabe
- Ligue des Ecrivains, Journalistes et Artistes Démocrates Irakiens
- Ligue des Etudiants Démocrates Irakiens
- Conseil des Etudiants Yéménites en France.

Signalons également que Maître Butin, avocat de la partie civile, qui s'est excusé pour raisons de santé, a tenu à exprimer sa solidarité avec l'action menée pour faire éclater la vérité sur l'affaire BEN BARKA, notamment par l'accès aux dossiers détenus par le SDECE, actuellement chez le procureur de la République.